

Vannes le 07/08/2018

Dossier suivi par G.MILOUX
Tél. : 02.97.26.14.33
Mél. : sd56@afbiodiversite.fr

Objet : Contrat territorial volet milieux aquatiques Arz
N° Cascade : 56-2018-0020

Suite à votre demande d'avis concernant la demande d'autorisation environnementale et déclaration d'intérêt général du CTMA Arz, veuillez trouver ci-joint les éléments d'observation sur le milieu aquatique :

1- Contexte

Un Contrat territorial Milieu Aquatique 2011-2016 a concerné le cours principal de l'Arz et son évaluation a pointé la nécessité de mener des actions de restauration morphologiques sur les affluents. Souhaitant poursuivre le contrat territorial milieux aquatique sur la période 2018-2023, le syndicat mixte du grand bassin de l'Oust présente un dossier d'enquête publique comprenant la Déclaration d'Intérêt Général et le dossier d'autorisation environnementale.

Ce dossier fait suite à des réunions de concertation et de validation des comités de pilotage et technique dans lesquelles le service départemental de l'Agence française pour la Biodiversité est présent.

Les masse d'eau FRGR0137 «Arz et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Oust » se caractérise par un bon état écologique 2013.

FRGR0137 L'ARZ ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUST

SDAGE 2016-2021 et caractéristiques de la masse d'eau

	Obj. écologique	Délai écologique	Type de la ME	Naturelle		Département(s) concerné(s)	56
Sdage 2016-2021	Bon Etat	2015	Superficie en km²	318		Commission territoriale	Vilaine et Côtes Bretons
Sdage 2010-2015	Bon Etat	2015	1ère ME sout renoutrée	FRGG015	Vilaine	Sage	Vilaine

Caractérisation état des lieux Sdage 2016-2021

Risque Global	Respect
Morphologiques	Respect
Obstacles à l'écoulement	Respect
Hydrologiques	Respect
Macropolluants ponctuels	Respect
Nitrates diffus	Respect
Pesticides	Respect

Pressions à l'origine du risque hydrologie

Drainage	1
Imperméabilisation	0
Volume consommé 2009	2
Interception plans d'eau	1
Prélèvements eaux souterraines	0

Evolution de l'état de la masse d'eau

	2013	2011	2010		
Etat Ecologique validé	2	3	2	Catégorie d'évaluation 2013	mesuré
Niveau de confiance validé	3	3	2	Physico-chimie modélisée	non
IBD	2	2	2	Station représentative (oui/non, oui* ou oui*-retenu temporairement)	oui
IBG	1	1	1	Numéro station	4199885
IBGA				Localisation	LE QUINQUIZIO. STATION LIMNIGRAPHIQUE
IBMR	2			COD en exception	
IPR	2	3	3		
O2 dissous	1	2	2		
Taux sat/O2	2	2	3		
DBO5	1	1	1		
COD	3	3	2		
PO4 3-	1	1	1		
Phos Total	2	2	2		
NH4+	1	1	1		
NO2-	1	1	1		
NO3-	2	2	2		

Zonages concernant la masse d'eau

CT pollutions diffuses	CT milieux aquatiques	CT gestion quantitative	Liste 2	Nombre d'OBEQ
ARZ	ARZ		ou	21
	ZRE aquifère	ZRE hydrographique	Zonage 7B Sdage	
			7B-3	

2 – Nature des travaux

Les actions retenues sur les cours sont classiques des actions de restauration réalisées dans le cadre d'un CTMA et s'appuient sur le retour d'expérience des interventions réalisées lors des programmes précédents.

Elles visent les compartiments continuité écologique, lit mineur et ripisylve. Elles se déclinent en diversification du lit mineur, remise en fond de talweg, reméandrisation, plantation et entretien de la ripisylve, mise en place d'abreuvoirs et restauration de la continuité écologique par interventions sur les petits ouvrages (rampe d'enrochement, recalage...)

L'inscription du territoire en zone d'action prioritaire anguille renforce l'intérêt de ce programme.

2- Le suivi

Les mesures de suivi du programme notamment par les indicateurs biologiques retenus permettent de compléter la connaissance de l'état écologique de la masse d'eau sur le compartiment hydromorphologique. Elles sont nécessaires à l'évaluation du gain écologique et des techniques employées.

4-Conclusion

Les actions programmées dans le cadre du CTMA s'inscrivent dans le maintien du bon état écologique de la masse d'eau au titre de la Directive Cadre sur l'Eau.

L'AFB émet un avis favorable aux modalités de réalisation des travaux prévus sur les cours d'eau affluents de l'Arz.

G .MILOUX

